

Projet éolien des Rainettes

Chantraines (52)



Simulation visuelle depuis la D137 en direction de Chantraines

Lettre d'information n°2 - septembre 2019

Depuis 2017, la société JP Energie Environnement étudie la faisabilité d'un parc éolien sur la commune de Chantraines en partenariat avec les élus locaux.

Différentes variantes d'implantation ont été étudiées et permettent aujourd'hui de définir un projet éolien adapté au territoire et en adéquation avec les enjeux humains et environnementaux du site.

Cette seconde lettre d'information a pour objectif de vous présenter les caractéristiques de ce projet : implantation et gabarits d'éolienne retenu, simulations visuelles et synthèse des futures retombées économiques locales.

Le projet en quelques chiffres

 **4**
éoliennes

 **+ de 9000**
foyers alimentés

 **8,8 à 12**
MW

 **2022**
mise en service
prévisionnelle

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,

Voici la deuxième lettre d'information de notre projet porté par le vent.

Notre futur parc s'est doté d'un nom assez identitaire pour notre commune : le parc éolien des Rainettes.

Après 2 ans de travail, les études de faisabilité de notre projet viennent de s'achever. Le projet retenu comprend quatre éoliennes ; il est équilibré, maîtrisé et concerté et répond aux caractéristiques du site.

Nous allons maintenant entrer dans la phase d'instruction du dossier par les services de l'Etat. La population pourra donner son avis lors de l'enquête publique et la décision de la Préfète interviendra à la fin du processus d'instruction.

C'est avec beaucoup d'optimisme et de sérénité que notre dossier est conduit par notre chef de projet.

Rendez-vous dans le prochain bulletin afin de vous présenter l'avancement de notre futur parc.

Amicalement,

Jean-Claude Ventri
Maire de Chantraines

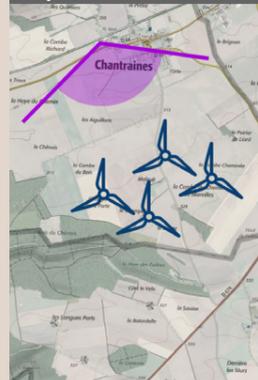
A blue ink signature of Jean-Claude Ventri, the Mayor of Chantraines, written over a light blue background.

Implantation du parc éolien

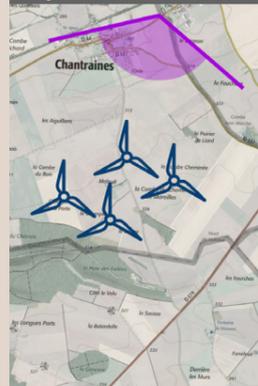


Intégration paysagère (Simulations visuelles)

Depuis la D44 à l'entrée ouest de Chantraines 1,3 km de l'éolienne la plus proche



Depuis la D44 à l'entrée de Blancheville 1,5 km de l'éolienne la plus proche



Depuis la D674 face au bois du Chénois à Mareilles 1,3 km de l'éolienne la plus proche



L'étude paysagère a été menée par le bureau d'étude **Matutina**.

En tout, **une quarantaine de simulations visuelles** (photomontages) a été réalisée : depuis les entrées et sorties de villages et hameaux, depuis les axes routiers et monuments historiques dans un rayon de 20 km autour du projet éolien.

Ces simulations ont contribué à l'analyse des différents scénarii d'implantation. Elles figureront en intégralité dans l'étude d'impact constituant le dossier instruit par les services de l'Etat.

Caractéristiques techniques

Aujourd'hui, plusieurs modèles d'éoliennes, de gabarits comparables, sont envisagés pour le projet éolien des Rainettes. Leurs caractéristiques sont présentées ci-après :

| | | |
|-----------|-------------------------|----------------|
| Eoliennes | Nombre | 4 éoliennes |
| | Hauteur de mât | 91 à 95 mètres |
| | Longueur des pales | 55 à 58 mètres |
| | Hauteur en bout de pale | 150 mètres |
| | Puissance unitaire | 2,2 à 3 MW |
| | Puissance totale | 8,8 à 12 MW |

| | |
|--|----------------------|
| Production annuelle | Plus de 20 000 MWh |
| Equivalence consommation annuelle par foyer (hors chauffage) | Plus de 9 000 foyers |
| Tonnes de CO ₂ évitées par an | Plus de 1 400 tonnes |
| Durée de vie | 25 ans |
| Investissement prévisionnel | 16 millions € |

Les mesures envisagées

Une fois les enjeux identifiés dans les états initiaux des études menées, nous pouvons appliquer des mesures dans le cadre du processus Éviter, Réduire, Compenser (ERC) afin que le projet ait un impact le plus faible possible.

Voici quelques mesures qui seront prises dans le cadre de ce projet :

| Mesures | | |
|---------------|-----------|---|
| Environnement | Évitement | Gabarit d'éolienne avec une hauteur supérieure à 30 mètres entre le bas de la pale et le sol : impact réduit sur les oiseaux et les chauves-souris à basse altitude |
| | Évitement | Chantier prévu en dehors des périodes de nidification |
| | Évitement | Implantation à plus de 200 m des boisements et des haies |
| | Réduction | Bridage des éoliennes en fonction des saisons et de l'activité des chauves-souris |
| | Réduction | Bridage des éoliennes en septembre pour le Milan Royal |
| Paysage | Évitement | Implantation géométrique lisible |
| | Évitement | Implantation suffisamment distante de la Côte de Meuse |
| | Réduction | Plantation de linéaires de haies afin de créer un masque végétal autour des habitations les plus proches |
| | Réduction | Nombre d'éoliennes réduit |
| Acoustique | Réduction | Mise en place d'un bridage spécifique acoustique si besoin |

Des retombées économiques durables

L'implantation d'**1 éolienne de 2,2 MW** génèrera des retombées économiques locales et durables pour le territoire :

- Environ **11 000 €/an** de revenus liés à la fiscalité et aux servitudes pour la commune de Chantraines ;
- Environ **10 000 €/an** de revenus fiscaux pour la communauté de communes **Meuse Rognon** ;
- Environ **10 000 €/an** de fiscalité pour le **Département et la Région**.

Activité économique et emploi en région

La région Grand Est disposait mi-2018 de **3 347 MW installés** sur près de 250 parcs éoliens.

Aujourd'hui, la filière éolienne emploie en région Grand Est près de **1600 personnes**.

En 2016, l'éolien a généré **34 millions d'euros de retombées fiscales** dans la région Grand-Est réparties entre :

- les communes et intercommunalités : près de 22 millions d'euros ;
- les départements : près de 9 millions d'euros ;
- la région : plus de 3 millions d'euros.

Les retombées fiscales régulières générées par les installations éoliennes permettent aux territoires de maintenir des services publics et d'investir (crèches, maisons de santé, maisons de retraite...). Compensant en partie la baisse des dotations de l'État, ces ressources contribuent au développement d'infrastructures d'intérêt général qui renforcent l'attractivité des territoires.

Retrouvez toutes les informations sur le projet éolien en visitant le site :

www.les-rainettes-52.parc-eolien-jpee.fr



énergie environnement est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables. Depuis 2004, l'entreprise familiale, développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques.

La société est implantée à Caen (siège social), à Paris, à Nantes et Montpellier.



65
salariés



150 mille
foyers alimentés



267 MW
parcs en exploitation



2200
éco-épargnants

Nous contacter

Benjamin DEHERRE
Chef de projets
benjamin.deherre@jpee.fr

JPEE Agence Paris
13 rue de Liège - 75009 Paris

tél 01 44 50 55 47 - www.jpee.fr